

LA LETTRE DES PLAISANCIERS

AOÛT 2021

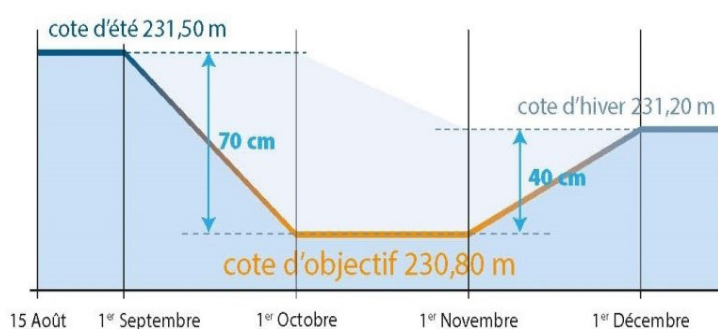


LA BAISSÉ DES NIVEAUX DU LAC :

La première baisse des niveaux du lac fut réalisée en 2017. Fort de sa réussite tant au niveau opérationnel qu'au niveau des effets positifs sur les roselières, le Cisalb, enclenche une seconde opération dès septembre prochain.

L'organisation mise en place en 2017 ayant donné satisfaction, il n'y aura pas de grands changements dans la procédure retenue pour le déplacement des bateaux.

245 bateaux sont concernés et répartis sur 110 places d'escale mais également sur des pontons installés spécifiquement pour cet usage et sur des places annuelles laissées libres par leur titulaire.



Le déplacement des bateaux aura lieu entre **le 1^{er} et le 15 septembre** date à laquelle le niveau du lac passera sous la cote d'hiver pour atteindre fin septembre son niveau définitif de 230.80 NGFO (231.07 NGF).

Le niveau du lac sera stable durant le mois d'octobre et amorcera une remontée à partir du 1er novembre en fonction des apports hydriques jusqu'à atteindre la cote d'hiver 231.20 NGFO (231.47NGF).

Il faut retenir que cette opération ne pourra avoir lieu qu'en fonction de conditions météo favorables. Chaque plaisancier concerné a été informé personnellement de sa place provisoire sur laquelle il devra se déplacer.

IMPORTANT : Le service des ports devant s'assurer que la place d'accueil provisoire est réellement vacante, nous demandons aux plaisanciers d'attendre impérativement le feu vert du service des ports avant de se déplacer.

Un avis à batellerie, émis par les services de l'Etat, est consultable sur le site de Grand Lac. Il rappelle les règles de prudence à respecter notamment près des berges exondées du canal de Savières et l'interdiction de plongeurs et de sauts durant cette période.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :

Le service des ports a lancé deux enquêtes cet été, l'une auprès des plaisanciers en escale et l'autre auprès des plaisanciers titulaires d'une place à l'année. L'analyse fine des réponses est en cours de traitement mais on peut d'ores et déjà féliciter les plaisanciers qui ont répondu à plus de 87% pour les escales et à plus de 81% pour les places annuelles.

Une 3ème enquête sera lancée prochainement auprès des plaisanciers accédant aux cales de mise à l'eau. C'est ainsi près de 1200 plaisanciers qui nous auront transmis leur avis sur les thématiques suivantes : la navigation, la réglementation, les services et équipements portuaires, l'usage du bateau, la sécurité et la propreté.

Cette enquête permettra au service des ports d'orienter et de phaser ses actions pour assurer et maintenir un service public de qualité.

LA NOUVELLE STATION D'AVITAILLEMENT :

Depuis mai dernier, le Petit Port d'Aix-les-Bains s'est doté d'une station d'avitaillement flambant neuve remplaçant celle acquise par la commune d'Aix-les-Bains en 1995. Un nouveau ponton d'accueil vient compléter l'équipement et permet un accostage plus confortable et sécurisé pour les plaisanciers.



Nouvelle station d'avitaillement



UNE SIGNALÉTIQUE POUR SE REPÉRER :

Depuis juin, une majorité de ponton est équipée d'une nouvelle signalétique permettant aux nouveaux plaisanciers de repérer plus facilement leur place.

Des totems à vocation touristique ont également été installés donnant une vision générale des infrastructures portuaires.

L'UTILISATION DU PORTAIL WEB :

Le renouvellement dématérialisé des contrats a été lancé en 2019. A ce jour, plus de 67% des plaisanciers l'ont utilisé. Nous remercions les plaisanciers qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir nous le retourner signé par le biais du portail.

VISITE DE LA STATION DE CAPTAGE AU PORT DE MÉMARD :



Le 19 juin dernier, Monsieur Frugier Vice-Président délégué au tourisme et Monsieur Aguetz Vice-Président délégué à la gestion de l'eau et à l'assainissement ont rencontré les plaisanciers du port de Meynard. L'enjeu principal était d'alerter les usagers sur la sensibilité du milieu dans lequel ils évoluent du fait de la proximité de la zone de captage d'eau potable qui alimente aujourd'hui plus de 60 000 usagers.

Une vigilance particulière doit être apportée notamment sur le remplissage de réservoirs de carburants. La rencontre s'est terminée par la visite de l'usine d'eau potable suivie d'un pot de l'amitié qui a permis d'échanger sur la particularité de ce port.

